



A Médan, le 29 juin 2026

## ATTESTATION DE LA COMMUNE DE MÉDAN

**Objet : Violents orages du 27 juin 2026 à la suite d'une canicule rouge**

Je soussignée, Karine Kauffmann, maire de Médan, atteste des faits suivants :

- Le samedi 27 juin 2026, de violents orages ont éclaté sur la commune à la suite d'une canicule extrême et d'un placement du département des Yvelines en vigilance rouge par Météo France depuis le 21 juin 2026.
- Ces intempéries particulièrement violentes se sont caractérisées par des précipitations massives de pluie et de grêle ainsi que de fortes rafales de vent et ont provoqué de graves sinistres sur l'ensemble de la commune.
- De nombreux dégâts sont à déplorer : chutes d'arbres, inondations par ruissellement, ... ainsi que des dégâts matériels importants touchant tant les infrastructures publiques que les biens des administrés (dommages sur les habitations, caves et garages inondés, véhicules abimés, espaces verts privés endommagés, ...).

La présente attestation est établie afin de permettre aux administrés de justifier de la situation rencontrée dans le cadre de leurs démarches auprès de leurs assurances.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire

Karine KAUFFMANN



**Mairie de Médan**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Canton de Poissy Nord •  
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Fax : 01 39 75 23 61  
Email : [communedemedan.accueil@orange.fr](mailto:communedemedan.accueil@orange.fr) - N° SIRET 217 803 840 000 16



A Médan, le 29 juin 2026

## ATTESTATION DE LA COMMUNE DE MÉDAN

### Objet : Panne électrique d'ampleur en période de canicule rouge

Je soussignée, Karine Kauffmann, maire de Médan, atteste des faits suivants :

- Depuis le 21 juin 2026, Météo France a placé le département des Yvelines en vigilance rouge pour canicule extrême, avec des températures record et une durée sans précédent pour un mois de juin.
- Du 24 au 26 juin 2026, une panne électrique d'ampleur a impacté l'intégralité de notre commune pendant 60h00 les chaleurs extrêmes ayant endommagées le poste source de Triel-sur-Seine.
- Cette panne électrique exceptionnelle, avec des coupures d'électricité de plusieurs jours a eu des conséquence dommageables pour les administrés : matériel électrique endommagé, perte de denrées alimentaires, ...

La présente attestation est établie afin de permettre aux administrés de justifier de la situation rencontrée dans le cadre de leurs démarches auprès de leurs assurances.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire  
Karine KAUFFMANN



### Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Canton de Poissy Nord •  
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Fax : 01 39 75 23 61  
Email : [communedemedan.accueil@orange.fr](mailto:communedemedan.accueil@orange.fr) - N° SIRET 217 803 840 000 16